

Date de mise à jour : 18/03/2026

Poste occupé par : ABBASSI BALLAGNY Véronique

Mobilité Redéploiement Création

Code poste RH : 1934

Personne à contacter : PIERRE Eddie / NADRI Naïma

Fonction : CRH

Tél : 01.43.99.77.83 / 01.43.99.78.40

Courriel : eddie.pierre@valdemarne.fr /

naima.nadri@valdemarne.fr

DESCRIPTIF DE POSTE

IDENTIFICATION DU POSTE

Intitulé	Médecin Cadre de Territoire de PMI
Cadre d'emplois/catégorie	Catégorie A – Cadre d'emplois des médecins territoriaux
Pôle/Direction/Service	Pôle Solidarités / Direction de la PMI et Promotion de la Santé / Service d'Action Territoriale
Lieu de travail	Territoire de PMI – Territoire 3 16, avenue Gambetta 94600 CHOISY-LE-ROI
Positionnement du poste dans l'organigramme	Sous la responsabilité hiérarchique de la Cheffe du Service Action Territoriale.

PRÉSENTATION DE LA DIRECTION ET/OU DU SERVICE

La Direction de la PMI et Promotion de la Santé assure la prévention, promotion de la santé médico-psycho-sociale de l'enfant jusqu'à 6 ans, de l'adolescent et de sa famille dans le cadre de la loi de PMI et des orientations départementales.

La DPMI Promotion de la Santé met en œuvre des consultations médicales d'éducation à la santé en direction des jeunes, des couples et des familles en matière de sexualité, contraception et Interruption Volontaire de Grossesse (IVG), maternité ainsi que la prévention et le traitement des Infections Sexuellement Transmissibles (IST). Elle assure également la mise en œuvre de bilans de santé en école maternelle.

La DPMI assure l'agrément, le suivi et le contrôle des assistantes maternelles et familiales, ainsi que l'agrément et le contrôle des établissements d'accueil des jeunes enfants de moins de 6 ans.

MISSION DU POSTE

Placé sous la responsabilité de la Cheffe de Service Action Territoriale, le médecin de territoire participe à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique départementale de PMI et promotion de la santé impulsée par la Direction, en collaboration avec la puéricultrice de territoire, avec les professionnels de terrain, sur un secteur géographique déterminé, selon la loi PMI et les orientations de la politique départementale petite enfance.

Il pilote, impulse et anime les orientations stratégiques sur son territoire d'intervention et veille à la bonne adaptation et application des orientations de la politique PMI sur son territoire d'intervention.

DOMAINES D'ACTIVITÉS ET PRINCIPALES ACTIVITÉS

Domaine d'activité : Participer, à l'échelle du territoire, à la stratégie des politiques médico-sociales, en coordination étroite avec les autres responsables de territoire du Pôle

- Etablit le diagnostic de territoire notamment au regard des données de santé publique et des enjeux de santé publique propres au territoire.
- Définit une feuille de route de territoire adaptée aux besoins de la population du territoire et contribue aux choix stratégiques de la direction et du Pôle.
- Réalise le bilan d'activité du territoire en lien avec les puéricultrices de territoire et les cadres de territoire des autres directions.
- En lien avec les puéricultrices cadres de territoire et les cadres d'EDS, pilote et suit les indicateurs d'activités du territoire et alerte en cas de difficultés.
- Est l'interlocuteur des responsables de territoires des autres directions du Pôle Solidarités.
- En lien avec les cadres d'EDS, développe et coordonne le partenariat à l'échelle du territoire.
- Participer à l'échelle du territoire, à la mise en place d'un accompagnement global des usagers par les équipes du Pôle
 - En définissant et assurant la mise en œuvre des articulations entre les directions pour l'accompagnement global des usagers.
 - En coordonnant le partage d'informations, d'expertises et les projets communs des équipes d'EDS en lien avec les autres cadres de territoires.
 - En s'assurant de la bonne mobilisation des ressources internes et externes, et en diffusant l'information et les pratiques attendues.

Domaine d'activité : Organiser des actions de protection maternelle et infantile, de santé sexuelle, de périnatalité et de santé de l'ado sur son territoire

- Met en œuvre les orientations de la direction dans le cadre de la loi de PMI et des orientations départementales.
- Organise l'offre de soins médico-psycho-sociale sur son territoire en binôme avec la puéricultrice de territoire et s'assure de la continuité d'activité.
- Coordonne les actions entre les équipes médicales et paramédicales en binôme avec la puéricultrice cadre de territoire.
- S'assure de la pertinence des pratiques conformément aux procédures, recommandations et référentiels professionnels et met en œuvre la démarche qualité.
- Évalue et organise les activités des équipes en charge des VAD en lien avec les médecins encadrant ces équipes et les puéricultrices de territoire.
- S'assure de l'organisation des instances de coordination de prévention : Commissions Locales de Prévention (CLP) au sein des EDS de son territoire, de situations de PMI complexes.

Domaine d'activité : Renforcer et coordonner des actions de prévention selon les orientations de la collectivité et en lien avec les partenaires institutionnels, associatifs et les services de la collectivité

- Assure l'animation et le portage des orientations départementales à l'échelle de son territoire en matière de prévention.
- Impulse, pilote, et évalue des projets de prévention et protocoles départementaux de santé publique en lien avec l'ensemble des partenaires internes et externes.
- En lien avec les cadres d'EDS, développe et coordonne le partenariat à l'échelle du territoire.
- Impulse des actions de prévention et promotion de santé en lien avec l'ensemble des partenaires internes et externes.
- Participe aux actions des réseaux (REV, PTSM, etc.) et les coordonne auprès des professionnels de terrain.
- Développe le partenariat territorial (CPTS, CLS, etc.)

Domaine d'activité : Assurer l'encadrement et l'accompagnement des pratiques professionnelles des équipes PMI du territoire

- Assure l'encadrement technique et hiérarchique des cadres PMI en EDS, médecins, sage-femmes de consultation gynéco, psychologues, CCF, psychomotriciennes.
- En cohérence avec les orientations de la Direction, définit un cadre partagé des pratiques professionnelles et en assure la mise en œuvre.
- Anime le territoire (équipes d'EDS, équipes des centres et équipes de liaison).
- Pilote l'utilisation harmonisée des outils des équipes d'EDS : gestion de l'activité, outils SI, bilan d'activité, etc.
- Participe aux commissions de recrutement, et à l'accueil des nouveaux professionnels.
- Porte la dynamique de formation continue dans les équipes.
- En lien avec les cadres PMI en EDS du territoire sous sa responsabilité, anticipe et organise la continuité de service en cas d'absence ou de vacance de poste.
- Assure la référence technique et médicale dans son champ de compétences pour les professionnels de PMI du territoire.
- Collabore avec l'ensemble des conseillers techniques et des chefs de service de la DPMI-PS dans le cadre de la déclinaison des projets de direction, de la coordination et du suivi des actions de promotion de la santé et de l'accompagnement des équipes.

Domaine d'activité : Participer à la prévention médicosociale en pédiatrie ou gynécologie

- Peut assurer des consultations médicales de prévention en pédiatrie et/ou gynécologie.
- Peut participer aux réseaux de santé.

PRINCIPALES COMPÉTENCES ATTENDUES (combinaison de connaissances et de savoir-faire)

Connaissances	<p>Indispensable à la prise de poste :</p> <p>Connaissances médicales, psychosociales, éducatives sur le développement du jeune enfant et son environnement.</p> <p>Connaissances des lois PMI, de planification et d'éducation familiale et de protection de l'enfance et loi HPST.</p> <p>Connaissances médicales en gynécologie, obstétrique et suivi de grossesse</p> <p>Connaissance du cadre réglementaire et législatif, secret médical et professionnel, principes éthiques et déontologiques et droit des patients.</p> <p>Connaissances en santé publique, éducation à la santé et prévention santé.</p> <p>Connaissances des méthodes et outils d'animation d'équipe.</p> <p>Compétences managériales.</p> <p>A acquérir au cours de l'activité :</p> <p>Orientations de la collectivité et de la Direction de la PMI et connaissance des protocoles et procédures en vigueur au sein de la collectivité.</p> <p>L'environnement territorial.</p> <p>Connaissance du réseau et des acteurs locaux de la petite enfance, de la santé et prévention.</p>
Savoir-faire	<p>Indispensable à la prise de poste :</p> <p>Ecouter, observer et analyser une situation pour adapter son mode de communication et sa posture professionnelle.</p> <p>Autonomie, rigueur et disponibilité.</p> <p>Travailler et communiquer en équipe et en réseau.</p> <p>Organiser et adapter son activité en fonction des priorités.</p> <p>Maîtriser les techniques de communication écrite et orale. Rédiger des notes et rapports.</p> <p>Animer un entretien et une réunion.</p> <p>Animer une action collective.</p> <p>Rendre compte de son activité.</p> <p>Aider à la décision et formuler des propositions.</p> <p>Partager l'information.</p> <p>Maîtriser les outils bureautiques (Word, Outlook, Excel)</p> <p>A acquérir sur le poste</p> <p>Actualiser ses connaissances : législation, pratiques professionnelles ...</p> <p>Concevoir et conduire un projet.</p> <p>Utiliser les logiciels métiers de la Direction : Horus, Acteurs.fse (Dispositif Sesam Vitale), GAIA</p>

ENVIRONNEMENT DU POSTE

Relations de travail - Internes - Externes	<p>Direction de la PMI, Cheffe du Service Action Territoriale, Cadres de Territoires de PMI.</p> <p><u>Partenaires institutionnels internes</u> : cadres de territoires, équipes des centres de PMI, équipes des Espaces Départementaux des Solidarités, DASIPE, DPEJ, DEC, Direction de la Petite Enfance.</p> <p><u>Partenaires externes</u> : maternités, hôpitaux, services de néonatalogie et de pédopsychiatrie, médecins libéraux acteurs des réseaux (REPOP, Enfants vulnérables, Réseau Périnatalité...), services municipaux petite enfance, RAM, associations intervenant dans le champ de la petite enfance, usagers et familles, CAMSP, CMP, Education Nationale – Service de Promotion de la Santé des élèves -, CAF, DDCS...</p>
Conditions particulières D'exercice	<p>Activité clinique sur plusieurs centres de PMI et / ou Centres de santé sexuelle sur un secteur géographique.</p> <p>Déplacements fréquents.</p>
Moyens mis à la disposition de l'agent	<p>Véhicule de service avec remisage à domicile.</p> <p>Moyens bureautiques usuels.</p> <p>Outils nomades : Smartphone, ordinateur portable.</p> <p>Référentiels, guides et protocoles propres à la Direction de la PMI-PS.</p>

EXIGENCES DU POSTE



Niveau de formation /diplômes	<p>Pré-requis : Doctorat en médecine.</p> <p>Inscription au Conseil de l'Ordre</p> <p>Souhaité : Qualification en pédiatrie, médecine générale avec compétence en pédiatrie et développement de l'enfant.</p> <p>Qualification en santé publique ou en médecine scolaire.</p> <p>Qualification en gynécologie obstétrique ou Diplôme Universitaire.</p>
Expérience	<p>Exigée : Expérience clinique</p> <p>Souhaitée : Expérience en encadrement d'équipe</p>
Certifications, habilitations à jour	Sans objet
Obligation de formation inhérente au poste et au maintien des habilitations oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	

INDÉMNITÉS PARTICULIÈRES LIÉES AU POSTE

- NBI : OUI - Si oui, préciser à quel titre : de l'encadrement - Décret n° 2006-779 Alinéa 4 Nombre de points : 35 pts
- IFSE : Groupe 2 – Encadrement – Responsable de territoire
- Prime Ségur

Date et avis du Chef de service	Date et avis du Directeur	Date et avis du Directeur Général Adjoint

CADRE RÉSERVE A LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

AVIS	Date	Signature
	23.04.2026	<p>Pour le Président du Département du Val-de-Marne et par délégation, Responsable du service recrutement et intégration</p> 

NB : Ce descriptif de poste ne saurait être exhaustif et est susceptible d'évolution